



FICHE DE POSTE
EQUIPE D'ENTRETIEN DE L'ESPACE RURAL
Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

<u>Intitulé</u>	Agent polyvalent en entretien de l'espace rural
<u>Définition</u>	Occupe un emploi en vue d'une insertion sociale et professionnelle. L'activité s'exerce en structure Atelier Chantier d'Insertion (ACI) Cet emploi est accessible sans condition particulière de formation ou d'expérience préalable
<u>Compétences</u>	Technicité : <ul style="list-style-type: none">➤ Exécuter son travail en fonction des consignes Traitement de l'information : <ul style="list-style-type: none">➤ Respecter rigoureusement les consignes et les modes d'intervention Communication / relation de travail en équipe, autonomie et responsabilité : <ul style="list-style-type: none">➤ Travailler en équipe➤ S'adapter aux changements d'équipes et de rythmes➤ Rendre compte➤ Etre en contact avec le public Contribution, raison d'être de l'emploi : <ul style="list-style-type: none">➤ Participer à la réalisation de la production ou du service, en vue de son insertion professionnelle➤ Respecter les délais de réalisation
<u>Missions de production</u>	<ul style="list-style-type: none">• Participer aux travaux de création, d'aménagement et d'entretien des espaces verts, chemins ruraux, périmètres de captage, réserve d'eau potable, etc. à l'aide d'outils manuels ou motorisés et d'engins motorisés.• Exécuter, dans une forêt ou dans un autre lieu boisé, les coupes de bois à l'aide d'un matériel motorisé (tronçonneuse ou machine forestière), suivant les directives de l'encadrant technique d'insertion. Façonner les bois bruts en fonction de leur destination (bois d'industrie, bois de feu), les classe et les prépare pour l'enlèvement.• Participer à la réfection et la création de murs, enrochement, élément de petit patrimoine en assemblant avec des produits liants (ciment, mortier, plâtre, résine...) des matériaux traditionnels (briques, parpaings, pierres...) ou des matériaux composites (plaques de plâtre...). Procéder à la fabrication et à la pose de différents coffrages simples, d'éléments de ferrailage et de petits ouvrages en béton. Assurer l'étanchéité et la protection des éléments par la pose d'isolants ou l'application d'enduits.
<u>Accompagnement</u>	<ul style="list-style-type: none">• Rendez-vous d'accompagnement individuel avec l'accompagnatrice socioprofessionnelle un jeudi matin sur deux.• Proposition d'accompagnement collectif avec l'accompagnatrice socioprofessionnelle un jeudi par mois.
<u>Rémunération</u>	Le temps de travail hebdomadaire est de 26h, annualisé en 112,66h mensuel sur la base du SMIC horaire en vigueur. Nous appliquons la Convention Collective des ACI Il est pratiqué une prime de panier repas dès lors que le chantier ne permet pas aux employés d'être sur le lieu de base de l'employeur, à savoir SAUGUES.